

l'autorité de leurs mandataires; l'administration de leurs impôts scolaires confiée à une commission arbitrairement nommée; les instituteurs de leurs choix privés de tout salaire par cette commission illégale; deux institutrices parfaitement qualifiées, chassées de leurs classes, et remplacées par d'autres, qui, faute d'élèves, bornaient leur activité à retirer leurs salaires; enfin, venant s'ajouter à tous ces actes de tyrannie, les provocations et les insultes d'une presse sectaire. La population française d'Ottawa a finit par en avoir assez de ce régime, et ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

Les rumeurs les plus sinistres circulent: on parle d'arrestation en masse; on affirme que le département d'Education de l'Ontario obtiendra des troupes du gouvernement fédéral pour réduire, par les armes s'il le faut, l'héroïque résistance des pères et des mères de famille. Que les auteurs du règlement 17 et de la Commission scolaire gouvernementale d'Ottawa soient prêts à recourir à ces moyens extrêmes pour atteindre leur but, nous le croyons sans difficulté: ils ont déjà prouvé qu'ils n'étaient pas difficiles dans le choix de leurs armes. Mais que le ministre de la milice consente, dans les circonstances actuelles, à mettre l'armée, dont l'Empire a si grand besoin, au service du fanatisme ontarien, la chose nous paraît impossible: il jugera sans doute que le moment est bien mal choisi pour provoquer à la guerre civile le tiers de la population du Canada.

A tout événement, nos vaillants compatriotes de l'Ontario ont notre sympathie la plus vive dans les difficultés qu'ils traversent et ils peuvent compter que, quoiqu'il advienne, la population française du Canada est tout entière avec eux.

ARTHUR SAINT-PIERRE.

Au moment d'aller sous presse, nous prenons connaissance d'une interview accordée à des journalistes d'Ottawa, par M. Murphy, président de la Commission scolaire gouvernementale. M. Murphy, de retour de Toronto, où il était allé chercher les ordres de ses maîtres, déclare dans cette interview, que le gouvernement est absolument satisfait de la tournure prise par les événements, même à l'École Guigues! Allons, tant mieux! Mais que les vaillantes mères de famille veillent quand même: il n'y a pas si longtemps que M. Ferguson, ministre intérimaire de l'Instruction Publique parlait de recourir à toutes les ressources légales " civiles et pénales " pour régler cette même situation. Il se pourrait après tout que l'interview de M. Murphy fut simplement destinée à endormir de braves gens que l'on a eu tort de pousser à bout, quand il y avait peut être moyen de les étouffer en douceur!

A. S.